

Cet article est disponible en ligne à l'adresse :

[http://www.cairn.info/article.php?ID\\_REVUE=GEN&ID\\_NUMPUBLIE=GEN\\_072&ID\\_ARTICLE=GEN\\_072\\_0002](http://www.cairn.info/article.php?ID_REVUE=GEN&ID_NUMPUBLIE=GEN_072&ID_ARTICLE=GEN_072_0002)

---

## L'observation historique du travail administratif

par François BUTON

| Belin | Genèses

2008/3 - N° 72

ISSN 1155-3219 | ISBN 2-7011-4837-3 | pages 2 à 3

---

Pour citer cet article :

– Buton F., L'observation historique du travail administratif, Genèses 2008/3, N° 72, p. 2-3.

---

Distribution électronique Cairn pour Belin.

© Belin. Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

## *L'observation historique du travail administratif*

Quelles sont les pratiques concrètes des administrations et à quelles conditions peut-on les observer? L'ambition des articles présentés dans ce dossier de *Genèses* est à la fois problématique et méthodologique: d'une part présenter les résultats de recherches récentes sur le travail des agents de l'État, d'autre part étendre l'exigence de réflexivité dans l'enquête. De nombreux travaux de sociologie politique, d'histoire ou de socio-histoire ont investi ces dernières années de nouveaux chantiers (par exemple, les fonctionnaires « au guichet»), en ont réinterrogé d'autres (par exemple, les élites administratives et les experts). Mais peu ont prêté attention au *travail concrètement réalisé* dans l'État. Les articles de ce dossier essaient de remédier à ce manque en proposant une *observation intensive du travail* des agents de l'État, ou plutôt, des différents acteurs en position statutaire de représenter sinon l'État, du moins une administration (centrale, locale, déconcentrée), et d'agir en son nom, voire de la faire agir. Le « travail administratif», c'est ici un ensemble de tâches: produire des circulaires, inspecter des établissements, constituer et traiter des dossiers, surveiller des résidents, tenir une correspondance, etc. Or, ces tâches – à condition d'être rigoureusement mises en rapport avec leurs auteurs, leurs contextes de production et de réception, et l'historicité de leur caractère (nécessairement) institué – permettent bien sûr de mieux comprendre comment évolue leur objet propre (les « politiques de»), mais surtout ouvrent le questionnement sur l'administration comme institution vécue, sur l'étendue de son périmètre, sur l'entre-soi administratif et les réseaux de sociabilité de ses acteurs, des représentants aux plus éminentes responsabilités jusqu'au personnel dédié aux tâches les plus « obscures». Après que Marc Aymes nous propose un détour par les administrateurs des provinces ottomanes au XIX<sup>e</sup> siècle, trois textes interrogent la prise en charge des étrangers en France au XX<sup>e</sup> siècle à différentes échelles: Sylvain Laurens investit une direction d'administration centrale, Françoise de Barros se penche sur les services municipaux, et Choukri Hmed étudie les services spécialisés dans le logement social.

«Observation historique»? Oxymore en apparence, l'expression pourra faire sourire; on espère surtout qu'elle donnera à penser. Il est vrai que l'idée d'observation «intensive» suggère d'abord le recours à la méthode ethnographique, dans laquelle l'immersion de longue durée de l'enquêteur dans un milieu constitue celui-ci en «terrain», voire la connaissance approfondie d'un milieu social par l'usage de l'entretien semi-directif auprès du plus grand nombre possible des acteurs censés le peupler. Mais les articles de ce dossier soutiennent l'idée que l'expression mérite aussi d'être rapportée à la recherche historique, celle qui pour l'essentiel, mais pas exclusivement, doit se vouer à l'interprétation des traces du passé. De fait, l'accès à des documents d'archives permet souvent de reconstituer des pratiques que l'analyste de processus actuels ne peut pas observer faute d'y avoir accès. Le dossier interroge donc le rapport de la recherche sur l'administration à ses sources dans la tradition des travaux en sciences sociales et historiques pour lesquels il importe de réfléchir aux logiques de production des sources et aux modalités de leur mobilisation, depuis leur transformation en corpus et leur mise en série jusqu'à la mise en question des catégories dont elles sont porteuses. Les articles invitent ici à démultiplier l'exigence de réflexivité méthodologique en la faisant porter sur l'étude des documents et de leur paratexte (les mots griffonnés par les hauts fonctionnaires que S. Laurens examine), sur la situation d'interaction entre l'enquêteur et «ses» enquêtés (l'analyse de C. Hmed sur le rapport ambivalent des directeurs de foyer à son égard), sur l'expérience vécue propre aux enquêtés que leurs logiques de raisonnement signalent (l'usage que font de la comparaison ou du particularisme local les gouverneurs étudiés par M. Aymes), ou de la constitution des sources en corpus à interroger en tant que tel (le travail de la correspondance du maire de Roubaix par F. de Barros).

Mais l'hommage fait ici à l'exigence de réflexivité des sciences sociales s'exprime aussi, peut-être davantage quoique fort discrètement, dans un style d'écriture que les lecteurs de *Genèses* connaissent bien. Sans perdre de vue leurs objets, c'est-à-dire des institutions administratives avec leurs acteurs, leurs rôles et leurs manières de faire (gouverner des régions, encadrer des populations, traiter des cas, accorder des faveurs, etc.), les auteurs prennent le soin de présenter leurs sources de manière raisonnée, s'accordent le temps de décrire les situations observées avant de les interpréter, et font l'effort de démontrer les logiques de leurs propositions conceptuelles plutôt que d'en affirmer d'emblée la pertinence et la généralité. Ils nous montrent ainsi, entre autres choses, qu'on ne peut comprendre l'action des gouverneurs de la Chypre ottomane sans saisir les logiques d'archivage de l'Empire ottoman (M. Aymes), les décisions des fonctionnaires de la Direction de la population et des migrations sans examiner les doutes dont ils se font part les uns aux autres (S. Laurens), le traitement des dossiers des étrangers par les agents municipaux sans cerner leur statut épistémologique d'acteurs «sans importance» (F. de Barros), les pratiques d'encadrement des travailleurs immigrés par les directeurs de foyer sans interroger aussi les dispositions révélées dans la situation d'entretien (C. Hmed).

*François Buton*